L'an dix huit cent trente neuf, levingt deux d'octobre, une publication ayant été faite dans cette paroisse le vingt deuxieme dimanche apres la Pentecôte, et ayant accordé dispense des deux autres bans, ainsi que du 3<sup>e</sup> degré égla, et double de consanguinité; Sans qu'il se soit trouvé aucun autre empechement canonique, ont reçu par nous, soussigné, le sacrement de mariage, après nous avoir renouvelle leur consentement mutuel.

Joseph Josué Amirauls et Et Madelaine D'Entremont Joseph Josué Amirau, fils majeur de louis et de Marguerite d'Entremont, d'une part Et Madeleine d'Entremont fille majeure de Etienne et de Rosalie leblanc, d'autre part. Assistés de Josué d'Entremont et de André Amirau lesquel ont signé avec nousonSigne l'Epoux.

Anssart

Prêtre

joseph j Amiro Josué Dentremont Andre Amiro